

Question écrite des Sénateurs Teva ROHFRICTSCH et Lana TETUANUI au Gouvernement national – A l’attention de Madame Florence Parly – Ministre des Armées. Papeete, le 9 mars 2021.

M. Teva Rohfritsch et Madame Lana Tetuanui sénateurs de Polynésie française appellent avec gravité l’attention de Mme la ministre des Armées sur le niveau de radioactivité effectif auquel la population polynésienne aurait été exposée pendant les essais nucléaires en Polynésie française de 1966 à 1996, en particulier lors des 43 essais aériens.

En effet, d’après la publication ce jour du média d’investigation Disclose relayées par de nombreux médias et l’annonce de la publication d’un livre intitulé « Toxique. Enquête sur les essais nucléaires français en Polynésie : les mensonges de la France dans le Pacifique » dans le journal *Le Monde* du 5 mars, les données dosimétriques et scientifiques rendues officielles par l’État français auraient été sciemment sous-évaluées, tant par des relevés lacunaires, que des éléments de faits erronés.

Ces « révélations » interviennent alors même que le 18 février 2020, l’Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) a publié un rapport très attendu sur « les conséquences sanitaires des essais nucléaires » en Polynésie française. Il est exposé qu’au terme de cette étude commandée par le ministère des Armées, les auteurs concluent que les « liens entre les retombées des essais atmosphériques et la survenue de pathologies radio-induites » seraient difficiles à établir, faute de données fiables. Les auteurs dudit rapport soulignent alors l’absolue nécessité d’« affiner les estimations de doses reçues par la population locale et par les personnels civils et militaires ». Ces conclusions ont été accueillies avec étonnement et déception de tous les observateurs, car sans aucun apport probant sur le sujet posant question.

Dès lors, dans l’intérêt premier des populations de Polynésie française, des personnels civils et militaires, mais également de l’ensemble des citoyens français auprès de qui l’Etat a une obligation morale de transparence et d’assistance, dans l’intérêt de la France et de sa position sur la scène internationale au regard de ces questions, M. Teva Rohfritsch et Madame Tetuanui demandent à la ministre quelles mesures effectives le gouvernement national compte entreprendre pour répondre à la stupeur et à l’indignation des Polynésiens face à de telles « révélations ».

Les Sénateurs appellent le gouvernement national à faire toute la lumière sur la teneur de ces publications et à prendre en conséquence toutes les dispositions nécessaires à l’information juste et objective du Parlement et des citoyens français, en particulier de nos populations de Polynésie française. Les Sénateurs requièrent également que soient engagées des mesures adaptées et efficaces en réponse aux attentes des victimes des essais nucléaires dans ce contexte. Les sénateurs souhaitent connaître la position de la ministre des Armées et du gouvernement national sur ce qui constitue aujourd’hui un droit de savoir et en appellent de facto à un droit à réparation et de mémoire qu’aucune justification ou raison d’Etat ne saurait occulter en 2021.